

## L'éthique a deux visages

[publié dans *Louvain*, n° 182, février-mars 2010, p. 26]

L'éthique est souvent vue comme un garde-fou contre les évolutions indésirables du monde sportif, notamment le développement du dopage. Cette invocation de l'éthique est pourtant ambiguë et même paradoxale. En effet, c'est la recherche de la performance qui alimente le plus souvent le recours à des procédés douteux et controversés : il faut y recourir pour se dépasser et faire mieux que les autres. Mais la visée de la performance n'est-elle pas au cœur des valeurs du sport moderne ? La devise olympique n'est-elle pas un formidable appel à une quête insatiable du « toujours plus », au prix même d'une prise de risque pour la santé ? Ne devrait-on pas alors considérer les valeurs sportives comme une cause ou une caution donnée au dopage plutôt que comme un remède à celui-ci ?

Ce paradoxe peut être levé si l'on prend la mesure de l'ambivalence de la référence à l'éthique dans le domaine sportif. En une première acception, celle-ci renvoie à l'éthique, au sens de l'éthos, d'une pratique particulière : aux valeurs inhérentes à la pratique sportive, qui circonscrivent le sens que lui donnent ceux qui la développent (les sportifs) comme ceux qui en bénéficient (les spectateurs). Les conceptions de cet éthos sportif fluctuent : celle des modernes n'est plus celle des anciens, celle du tennis n'est pas celle du football. Néanmoins il semble assez largement admis qu'il ne peut y avoir de sport sans une visée de la performance dans un cadre compétitif. De cette norme centrale découlent les valeurs et les vertus qui nous feront dire d'un événement « c'est du sport » ou d'une personne « c'est un grand sportif » et qui peuvent même s'inscrire dans des codes. Il y aurait ainsi une éthique sportive, un éthos sportif, comme il y a une éthique de la chevalerie, de l'artiste romantique, du torero ou même du bandit d'honneur.

En un second sens toutefois, l'éthique est aussi, et avant tout, la démarche visant à examiner le caractère juste ou injuste d'une conduite et à l'adapter en fonction du résultat de cet examen. Il en existe diverses explicitations philosophiques : kantienne, utilitariste, jusnaturaliste, etc. Elles assument toutes peu ou prou l'idée que nous devons soumettre notre agir à des standards d'universalisation. Les pratiques sportives n'y échappent pas. L'éthique du sport, appliquée au sport, s'interrogera alors non plus sur le sens particulier de ces pratiques, mais plutôt sur leur acceptabilité au regard de principes tels que l'égalité entre les être humains, le respect de leur autonomie, de leur intégrité physique et psychique, etc.

L'ambivalence de la référence à l'éthique permet de lever notre paradoxe : il n'est pas exclu que les attitudes encouragées par une conception particulière de l'éthos sportif - le surentraînement ou le dopage - entrent en conflit avec ce qu'exige une éthique du sport - le respect de la santé et de l'intégrité des athlètes. Et c'est alors évidemment cette dernière qui devrait prévaloir. Il ne faut dès lors pas chercher le contre-feu à certaines dérives inquiétantes du sport contemporain dans une illusoire restauration d'un éthos sportif pur et originel, qui a, en fait, toujours été fluctuant et parfois ambigu (au début du 20<sup>e</sup> s., on a considéré que l'usage de substances mises au point par les progrès scientifiques participait de l'esprit sportif). Si l'éthique est ici, comme ailleurs, essentielle, c'est parce qu'elle impose de soumettre les conduites et surtout l'organisation sociale du monde sportif au respect de principes moraux généraux élémentaires, à

commencer par le respect et la protection de la santé des pratiquants, professionnels ou amateurs.

Hervé Pourtois